

Racine conseille Lucca dans le cadre de l'acquisition de Bloom at Work

Racine conseille Lucca, éditeur de logiciels SaaS spécialisé dans l'automatisation des processus administratifs et RH des entreprises dans le cadre de l'acquisition de la start-up Happiness Project, qui exerce ses activités sous la marque Bloom At Work.

Avec plus de 3 600 clients et 610 000 utilisateurs finaux, Lucca conçoit des logiciels relatifs à la gestion des congés et absences, la gestion des notes de frais, la dématérialisation du dossier du personnel, la distribution des fiches de paie et le suivi des temps.

Créée en octobre 2016, Happiness Project propose des logiciels visant à développer l'épanouissement au travail avec notamment la création de sondages pour mesurer le taux de satisfaction des collaborateurs. Après une levée de fonds d'un million d'euros en 2018, Happiness Project compte aujourd'hui plus de 150 clients et apparaît dans plusieurs classements dédiés aux start-ups digitales innovantes.

Avec cette acquisition, Lucca consolide sa position sur le marché des logiciels RH et diversifie l'offre de services proposés à ses clients.

Pour cette opération, Racine conseille Lucca avec une équipe composée de :

- Luc Pons, associé, Louis Leroy et Mélanie Jaouën, avocats, sur les aspects corporate ;
- Fabrice Rymarz, associé, Quentin Cournot et Arthur Petillot, avocats, sur les aspects fiscaux.

Les fondateurs et associés cédants d'Happiness Project étaient conseillés par Yohann Smadja et Louis Fridman, avocats.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 249 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariat solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.